



## Éducation

Division du Bureau de l'éducation française

Édifice Robert-Fletcher

1181, avenue Portage, salle 509, Winnipeg (Manitoba) Canada R3G 0T3

Tél. 204 945-6916 Téléc. 204 945-1625 Évaluation Téléc. 204 948-3234

C.-élec. [bef@gov.mb.ca](mailto:bef@gov.mb.ca)

Juin 2011

**DESTINATAIRES :** Responsables des sites de travail

### **À TITRE DE RENSEIGNEMENT**

Les élèves peuvent bénéficier de l'assurance d'indemnisation pour des accidents du travail sous l'égide d'Éducation Manitoba s'ils rencontrent les critères suivants :

- la personne est inscrite à titre d'élève dans une division scolaire;
- le stage est supervisé par un enseignant certifié par Éducation Manitoba;
- le *Programme d'alternance travail-études* sert de moyen d'enseignement et vise l'atteinte de résultats d'apprentissage définis dans les programmes d'études développés par le Ministère et les cours élaborés par les écoles et enregistrés par le Ministère;
- **le stage se déroule au Manitoba** peu importe le nombre d'heures passées au site de travail;
- les formulaires ministériels requis sont remplis et le processus d'enregistrement est respecté.

Puisque Éducation Manitoba est l'employeur, **aucune** communication entre la Commission des accidents du travail et les divisions scolaires et les lieux d'emploi n'est nécessaire.

Le numéro de firme d'Éducation Manitoba auprès de la Commission des accidents du travail est le 0050153ED.